

*Questions orales*

[Français]

**L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PAPETERIE À MATANE (QUÉ.)—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Bill Clarke (Vancouver Quadra):** Madame le Président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Il y a deux semaines j'ai posé une question au ministre d'État responsable des petites entreprises au sujet de la décision d'établir une papeterie à Matane, plutôt que dans la vallée de la Matapédia, tel que promis par le ministre de l'Expansion économique régionale. Le ministre d'État a répondu qu'aucune décision n'avait été prise. Maintenant, les Matapédiens doivent abandonner leur rêve et, une fois de plus, nous voyons les résultats nuisibles des méthodes employées par le gouvernement pour s'attirer des votes.

Ma question est la suivante:

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est satisfait du climat qui existe dans la vallée de la Matapédia à la suite de ses interventions dans l'affaire de la papeterie promise aux Matapédiens, promesse à laquelle le ministre a manqué?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, j'ai rarement entendu autant de fausses représentations faites par un député. Je tiens à lui rappeler que c'est le gouvernement du Québec qui, le 5 septembre dernier, a annoncé, sans consultation avec le gouvernement fédéral, l'établissement d'une papeterie dans la vallée de la Matapédia; que le gouvernement du Québec lui-même, il y a quelques jours, annulait cette décision à cause d'un avis négatif du ministère québécois de l'environnement, alors, le gouvernement fédéral n'a jamais participé à cette annonce.

**M. Clarke:** Madame le Président, le ministre avait promis de payer, et je cite:

un différentiel même prohibitif

Je désire demander au ministre quand le gouvernement s'en tiendra aux promesses qu'il a faites à ces gens et aux autres.

**M. De Bané:** Décidément, l'honorable député ne veut pas comprendre, madame le Président. Je lui rappelle que c'est le gouvernement du Québec lui-même qui a récemment annulé cette décision à cause d'un avis négatif donné par son propre ministère de l'Environnement qui est arrivé à la conclusion qu'il n'est pas possible de protéger l'environnement. J'avais pris cet engagement, trois ans après que le gouvernement du Québec eut dit à la population de la vallée de la Matapédia qu'elle avait toutes les raisons d'avoir sa papeterie et, deuxièmement, que l'engagement que j'avais pris de payer le différentiel de construction serait minime, et pour employer l'expression du premier ministre du Québec, serait pratiquement

nul. Or nous venons d'apprendre qu'il n'en était rien parce qu'avant de faire leur annonce le 5 septembre ils n'avaient jamais étudié cette question.

[Traduction]

L'USINE DE LA NATIONAL SEA PRODUCTS, À LOCKEPORT (N.-É.)—LA DATE DU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Expansion économique régionale. Le 23 juillet 1980, un terrible incendie a détruit l'usine de la National Sea Products, à Lockeport, en Nouvelle-Écosse, et quelque 305 travailleurs ont ainsi perdu leur emploi. Cinquante pour cent de l'économie de la région de Lockeport reposait sur cette société qui versait environ 2 millions et demi de dollars en salaires. Près de sept mois ont passé depuis l'incendie. Entre-temps, des représentants de la National Sea Products ont fourni au gouvernement les plans détaillés de la nouvelle usine de Lockeport. Je demande donc au ministre s'il est en mesure de nous dire quand une subvention du MEER sera versée pour la reconstruction d'une entreprise aussi essentielle?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, je félicite le député pour l'intérêt réel qu'il porte à ce problème. Je suis heureux de lui annoncer que mes collaborateurs sont en train de discuter une offre avec les propriétaires de la société. J'espère que celle-ci acceptera l'offre qui lui est faite par mon ministère et que l'usine sera reconstruite très bientôt.

**M. Crouse:** Madame le Président, je remercie le ministre pour sa réponse. Je tiens à lui signaler que son secrétaire parlementaire, répondant à une question analogue le 13 janvier 1981, on dit que l'on pouvait s'attendre à avoir une réponse à ce sujet dans quelques semaines. Chaque jour de retard dans la mise en chantier coûte environ \$100,000 à la société à cause de l'inflation; par ailleurs, l'administration municipale doit supporter des frais de plus en plus importants du fait qu'elle doit verser des prestations d'aide sociale aux travailleurs de cette usine à partir du moment où ils cessent de toucher des prestations d'assurance-chômage. Je voudrais demander au ministre ce que la société peut éventuellement faire d'autre pour activer la reconstruction de cette usine, mettant ainsi un terme à cette situation?

**M. De Bané:** Madame le Président, je voudrais pouvoir donner une réponse claire et nette au député. Je pourrai publier un communiqué dès que la société aura accepté une offre qui lui a faite à titre confidentiel. Je dois évidemment attendre que la société ait accepté l'offre qui lui a déjà été faite par mon sous-ministre, en mon nom.